

NOUVELLES DU MARCHÉ

Le TUNINDEX affiche une baisse de -0,91% sur la semaine pour clôturer à 7 079,39 points. Le volume des échanges hebdomadaire s'élève à 25,5 MDT et a été dominé par le titre SOTIPAPIER qui s'est échangé pour un montant de 4 MDT. Les faits marquants de la semaine ont été les suivants:

ECONOMIE

BCT: EVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES ET PERSPECTIVES À MOYEN-TERME
En 2018, le taux de croissance économique s'est établi à 2,5%, aux prix constants de 2010, contre 1,8% en 2017. En dépit de cette amélioration, la croissance demeure morose.

* Le taux d'inflation a été de 7,3% en moyenne, en 2018 (base 2015), soit 2 points de pourcentage de plus qu'en 2017. Cette accélération porte la marque des mesures fiscales portées par la LF 2018, l'ajustement à la hausse à 4 reprises des prix à la pompe, la dépréciation du dinar vis-à-vis des principales monnaies étrangères et le renchérissement des prix internationaux des produits de base et de l'énergie.

* En janvier 2019, l'inflation globale a connu un certain apaisement pour s'établir à 7,1%. Cette relative détente porte la marque, principalement, d'un effet de base favorable, qui ne doit en aucun cas dissimuler les pressions susceptibles d'entretenir les tensions inflationnistes pour la période à venir.

* En perspective, on s'attend à un léger apaisement des tensions inflationnistes au premier trimestre de 2019. L'inflation serait de l'ordre de 6,9% en G.A, au T1-2019 et de 6,8% en moyenne pour l'ensemble de l'année. En dépit d'une relative détente, l'inflation sous-jacente «hors produits à prix administrés et produits alimentaires frais», se maintiendrait à des niveaux supérieurs à sa moyenne historique (7,9% au T1-2019, soit le même niveau prévu pour toute l'année) et demeurerait largement au-delà de l'inflation globale, présageant de la persistance des tensions inflationnistes.

* Le déficit courant s'est établi à un niveau historiquement élevé de 11,2% du PIB en 2018, portant la marque d'un déficit commercial abyssal. En janvier 2019, les derniers chiffres de la balance commerciale du mois de janvier 2019 dénotent de la poursuite des pressions sur le solde des opérations courantes.

* La masse monétaire au sens de M3 a poursuivi sa décélération en décembre 2018, en relation principalement avec le ralentissement des concours à l'économie ainsi que des créances nettes sur l'Etat.

* Légère atténuation des besoins de liquidité des banques en janvier 2019; le TMM s'est maintenu quasiment stable autour de 7,24% pour le septième mois consécutif.

INS: le taux d'inflation atteint le niveau de 7,3% en février 2019 contre 7,1% le mois précédent. Cette hausse est due essentiellement à l'accélération du rythme des augmentations des prix des produits du groupe alimentation (8,2% contre 7,1% le mois dernier) *Hausse de l'inflation des produits alimentaires En février 2019, les prix de l'alimentation augmentent de 8,2% sur un an (7,1% en janvier 2019). Cette hausse est expliquée par l'augmentation des prix des viandes de 15,4%, des fromages et œufs de 12,0%, des légumes de 11,2% et des poissons de 4,8%. Hors produits frais, les prix de l'alimentation sont en hausse sur un an de 5,8%. *Hausse des prix des produits et services de transport Sur un an, les prix du groupe transport augmentent à un taux de 10,1% en raison de la hausse des prix des véhicules de 11,2%, de coût d'utilisation des véhicules (pièces de rechanges et carburants) de 10,0% et des services de transport de 8,7%. *Inflation sous-jacente et inflation des produits administrés Le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) s'établit à 6,9% contre 7,1% en janvier 2019. Les prix des produits libres (non administrés) augmentent de 8,2% contre 4,4% pour les prix administrés. Les produits alimentaires libres ont connu une augmentation de 9,3% contre 2,4% pour les produits administrés.

MARCHÉ

INDICES	TUNINDEX	TUNINDEX 20
Clôture	7 079,39pt	3 145,35pt
Veille	-0,52%	-0,65%
1 semaine	-0,91%	-1,23%
1 mois	-1,17%	-1,84%
3 mois	-3,09%	-3,94%
YTD	-2,64%	-3,18%

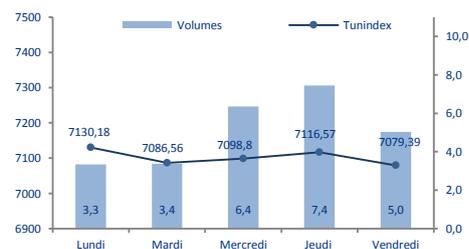
INDICATEURS DE MARCHÉ

Volume semaine (MDT)	25,5
Capitalisation (Mds de DT)	24,0
PER 2018e (x)	10,2x
Div Yield Marché ^{2018e}	3,54%

DEVICES

1 USD/TND	3,0571
1 EURO/TND	3,4570

TAUX DE CHANGE



Top 5 Indices sectoriels	Variation hebdomadaire	Clôture
Matériaux de base	+4,15%	4 371,88pt
Distribution	+0,06%	4 481,92pt
Services aux Consommateurs	+0,06%	2 905,81pt
Prod. Ménagers/Soin Personnel	-0,47%	1 929,79pt
Biens de Consommation	-1,10%	7 445,91pt

Plus fortes hausses	Variation hebdomadaire	Clôture (TND)
▲ ELECTROSTAR	+28,07%	1,46
▲ SOTIPAPIER	+18,33%	6,65
▲ BTE (ADP)	+9,20%	10,80
▲ NEW BODY LINE	+7,96%	5,29
▲ MPBS	+6,03%	5,10

Plus fortes baisses	Variation hebdomadaire	Clôture (TND)
▼ ELBENE INDUSTRIE	-19,49%	1,90
▼ SERVICOM	-18,07%	0,68
▼ POULINA GP HOLDING	-10,50%	12,95
▼ SIPHAT	-6,43%	3,64
▼ SIMPAR	-5,94%	7,50

Plus forts volumes	Variation hebdomadaire	Capitaux échangés (KTND)
SOTIPAPIER	+18,33%	4 192
BIAT	-1,30%	2 552
SFBT	+1,50%	2 165
ICF	+3,61%	1 645
ATTIJARI BANK	-3,44%	1 168

Date	Société	Evènement
------	---------	-----------

NOUVELLES DU MARCHÉ (2/2)

BCT: Communiqué relatif à la réunion avec les directeurs généraux des banques

La Banque Centrale de Tunisie a tenu, en date du 1er mars 2019, une réunion avec les directeurs généraux des banques présidée par Monsieur le Gouverneur à l'effet de discuter de la situation économique en général et des préoccupations du secteur bancaire en particulier. Au début de la réunion, Monsieur Marouane El Abassi a passé en revue les évolutions récentes de la situation économique, financière et monétaire, mettant l'accent sur la teneur des difficultés compte tenu de l'aggravation sans précédent du déficit de la balance commerciale et de la faiblesse du niveau de la croissance ce qui n'a pas manqué d'accentuer les pressions inflationnistes amenant la Banque Centrale à relever de nouveau son taux directeur.

Il a également évoqué l'évolution positive des indicateurs d'activité et de solidité financière du secteur bancaire au cours des dernières années et ce, en dépit de la situation économique difficile à la faveur du processus de réformes engagé par la Banque Centrale de Tunisie depuis 2012 visant l'amélioration de la gouvernance et le renforcement de l'assise financière du secteur bancaire ainsi que la restructuration des banques publiques. Il a souligné, dans ce cadre, que cette évolution ne doit pas occulter les facteurs de risque susceptibles d'impacter la stabilité du secteur bancaire mettant l'accent sur l'aggravation du risque de liquidité eu égard au repli de l'épargne nationale. A ce titre, il a exprimé son souci quant au mouvement de surenchère qui a marqué le marché bancaire récemment et qui s'est traduit par des niveaux de rémunération des dépôts inacceptables altérant ainsi le fonctionnement normal du marché bancaire.

M. Le Gouverneur a noté, également, le renchérissement des services bancaires au cours de ces dernières années concomitant avec la non-satisfaction des clients quant à la qualité de ces services, ce qui nécessite des efforts supplémentaires de la part des banques pour améliorer davantage la qualité de leurs services et faciliter l'accès aux services bancaires de base à des coûts raisonnables.

De leur côté, les directeurs généraux des banques ont exprimé leur adhésion aux orientations de la Banque Centrale en matière de politique monétaire, de restructuration du secteur bancaire et l'orientation des efforts de financement vers les secteurs productifs en vue de contribuer à réduire les pressions inflationnistes et d'appuyer les prémisses de croissance observées en 2018. Ils ont également exprimé leur préoccupation quant à la conjoncture économique et ses répercussions sur le secteur bancaire et sur sa capacité à assurer efficacement son rôle dans le financement de l'économie tout en préservant ses équilibres financiers.

Enfin, les directeurs généraux des banques se sont également engagés à prendre les mesures nécessaires pour ne pas répercuter les augmentations du taux directeur décidées par la BCT en juin 2018 et février 2019 sur les particuliers ayant bénéficié de crédits logement à taux variables avant fin 2018; ce qui correspond à une renonciation à l'équivalent de 2 points de pourcentage d'intérêts sur les tombées d'échéances à partir de janvier 2019.

INS: les résultats des échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur aux prix courants durant les deux mois de l'année 2019 montrent que les exportations ont augmenté de 16,7% (+42,9% durant la même période de l'année 2018). Les exportations ont atteint le niveau de 7719,4MDT contre 6612,1MDT durant les deux mois de l'année 2018. De même, les importations ont enregistré une hausse de 15,3% (+23,7% durant la même période de l'année 2018). Les importations quant à elles ont atteint la valeur de 10181,8MDT contre 8827,4MDT durant les deux mois de l'année 2018. Suite à cette évolution au niveau des exportations (+16,7%) et des importations (+15,3%), le déficit s'est établi à un niveau de 2462,4MDT contre 2215,3MDT durant les deux mois de l'année 2018. Le taux de couverture a enregistré une augmentation de 0,9 points par rapport au deux mois de l'année 2018 pour s'établir à un taux de 75,8% contre 74,9%. En revanche, le secteur de l'agriculture et des industries agro-alimentaires a enregistré une baisse de 15,7% des exportations, suite à la diminution de nos ventes en huiles d'olives (288,6MDT contre 544,8MDT).

COMMUNIQUES

TUNISIE VALEURS: suite aux informations qui ont circulé depuis le matin du 05 mars 2019 sur la presse électronique, TUNISIE VALEURS porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que ses avocats l'ont informée que la décision en cassation relative au procès contre la Douane a été prononcée en faveur de TUNISIE VALEURS. La société a par conséquent remporté le procès d'une manière définitive. Pour rappel, une action en justice a été intentée en 2014 contre TUNISIE VALEURS pour une infraction au code des changes et du commerce extérieur suite à laquelle la société a été condamnée, le 18 octobre 2018, à payer une amende douanière de 1 813 000 Dinars. L'affaire a été portée par TUNISIE VALEURS devant la Cour de Cassation qui a rendu, en date du 5 mars 2019, un arrêt de cassation sans renvoi mettant fin ainsi d'une manière définitive à toute poursuite et à toute condamnation.

PGH: suite à la démission de Mr Chiheb BEN AHMED de son poste de Directeur Général de la société depuis le 27/12/2017, le conseil d'administration réuni, le 04/01/2019, a accepté cette démission et a nommé Mr Moez Lidinellah Mokaddem en tant que Directeur Général à partir du 04/01/2019 et pour une durée de deux (2) années correspondant à la période restante du mandat initial de l'ex Directeur Général Mr Chiheb BEN AHMED.